



## École du Baluchon 2020-2021

### Procès-Verbal

**Assemblée générale**  
**tenue le 14 septembre 2020 à 19 h**  
**au local du personnel**

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Prise des présences : Amélie Girard, Stéphane Gauthier, Joanie Collin et Amélie Payeur

#### 2. Mot de bienvenue de la direction

Amélie Girard souhaite la bienvenue à tous les parents présents.

#### 3. a) Nomination d'un secrétaire de l'assemblée

Amélie Girard agira comme secrétaire à l'assemblée.

#### b) Nomination d'un président de l'assemblée

Stéphane agira comme président de l'assemblée.

#### 4. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 septembre 2020

Amélie Payeur propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 14 septembre 2020, secondé par Stéphane.

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2019

Amélie Payeur propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2018, secondé par Joanie.

#### 6. Lecture et adoption du rapport annuel du président du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020 (à venir)

Ce point est reporté à la première rencontre du conseil d'établissement.

#### 7. Règles de l'assemblée

Lecture des règles par Amélie Girard.

#### 8. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement

Amélie résume le document des rôles et fonctions du conseil d'établissement.

#### 9. Élection des représentants au conseil d'établissement :

##### a) Deux postes avec un mandat d'une durée de deux ans

Amélie Payeur et Stéphane Gauthier pourvoient ces postes.  
Joanie Collin continue son mandat d'un an.

##### 10. a) Élection d'un parent membre du conseil d'établissement représentant au Comité de parents du Centre de services scolaire des Sommets

Stéphane Gauthier est le représentant au comité de parents du Centre de services scolaire des Sommets.

##### b) Élection d'un substitut au comité de parents, si l'assemblée le désire

Amélie Payeur sera substitut au comité de parents.

#### 11. Décision quant à l'existence d'un organisme de participation des parents et nomination des membres de l'O.P.P., s'il y a lieu

Oui, par contre, il n'y aura pas de dîner de l'OPP cette année.

**12. Période de questions en rapport avec le conseil d'établissement**

Aucune question.

**13. Date de la prochaine rencontre pour le Conseil d'établissement**

La date pour la prochaine rencontre n'a pas été déterminée.

**14. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 19 h 20.



Amélie Girard, directrice